

## AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **12 juillet 2024**, sous la référence **27047**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune des **Saintes Maries de la Mer**, une mise a disposition,

d'une **longueur de berge**, en domaine public fluvial situé en rive gauche du Petit Rhône, secteur Bac du Sauvage, au PK 330.580 non cadastré pour une longueur de berge d'environ 7 mètres,

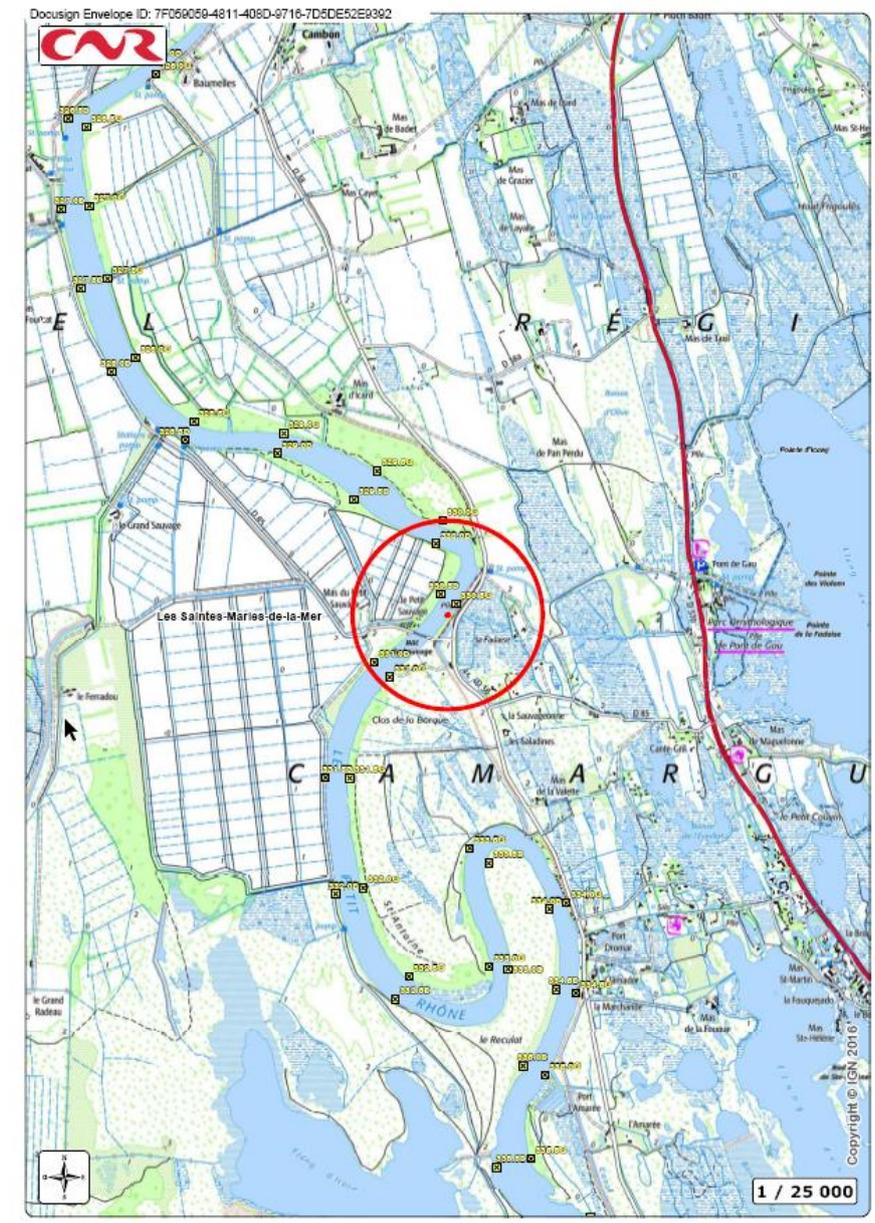
Ainsi que d'un **plan d'eau** d'une superficie de 15 mètres-carrés environ le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **27047** :

- [@cnr.tm.fr](mailto:@cnr.tm.fr),
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif Marseille – 13000 - 31 rue Jean-François Leca - 13002 Marseille – Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 – Email : [greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr).

Le présent avis a été mis en ligne le **23/07/2024**.



Commune des Saintes-Marie-de-la-Mer  
Lieu-dit "La Fadaise"  
Non cadastrée

330.5D

Le Petit Rhône

330.5G

Les Saintes-Marles-de-la-Mer



 Limite du domaine concédé CNR

812100

812200